Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

M. Jean-Louis LANGLAIS, le président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), remettra le mardi 22 mars le rapport 2004 de la Mission au Premier ministre.

Après la thématique des « Dérives sectaires » en 2003, c'est celle du « **Risque sectaire** » qui constitue l'essentiel de ce rapport 2004.

Il met l'accent sur les conséquences induites par le risque sectaire sur les mineurs dont la protection constitue l'une des priorités de la Miviludes. Il s'intéresse au risque de désocialisation des enfants , notamment ceux élevés au sein de communautés, ainsi qu'aux discours « de séduction » à l'intention des adolescents, en particulier sur internet avec l'exemple du satanisme.

Il propose une synthèse des théories et travaux développés sur les notions d'emprise et de dommage ainsi que des pistes de réflexion pour améliorer la prise en charge des victimes d'une entreprise de sujétion.

Il explore les principaux territoires du risque que sont la formation professionnelle, la santé et l'éducation dans le contexte d'un paysage sectaire qui gagne en complexité - développement de microstructures et réseaux - et en diversité.

Ce rapport est aussi un rapport d'activité qui dresse, dans sa première partie, un bilan des travaux de l'année 2004.

Il retrace l'activité de la MIVILUDES à travers les travaux de ses instances nationales, le Comité exécutif de pilotage opérationnel et le Conseil d'orientation, ainsi que celle des échelons locaux, des correspondants régionaux et des cellules de vigilance préfectorale.

Il fait le point sur les avancées législatives et les travaux parlementaires. Il rend compte des activités des administrations représentées au Comité exécutif. Enfin, et c'est une novation, il fait place aux actions des principales associations d'aides aux victimes.

Après avoir dressé un bilan de la mise en œuvre des propositions du rapport 2003, le rapport conclut sur dix nouvelles propositions d'action destinées à améliorer la prévention à l'égard des jeunes, à sensibiliser les milieux économiques, à développer la recherche universitaire ou à comparer notre action avec celle de nos partenaires étrangers.